



Genève, le 26 février 2019

Antisémitisme en Suisse romande en 2018: Augmentation des actes après 3 années de chiffres stables

La CICAD publie son rapport annuel d'analyse de l'antisémitisme en Suisse romande.

174 actes antisémites recensés en 2018 dont 2 agressions physiques.

Les réseaux sociaux concentrent la grande majorité des actes recensés dans ce rapport soit 64%. Une tendance observée depuis plusieurs années. Les médias en général concentrent 24% des chiffres.

Principaux vecteurs d'antisémitisme

- L'extrême-droite : recrudescence de leurs activités en 2018 et intensification des liens entretenus par ces groupes entre les différents cantons romands, la France et l'Italie.
- A l'ère des fake news et des sites de « ré information», un nombre considérable de commentaires antisémites sur internet trouvent leur source dans le complotisme, particulièrement en ce qui concerne les milieux d'extrême-droite, d'extrême-gauche, islamistes ainsi que les mouvements dits de «dissidence ». 21% des actes recensés ont trait à la théorie du complot juif.
- Le conflit israélo-palestinien reste une des sources permanentes d'antisémitisme. La nazification d'Israël et l'antisionisme concentrent 29% des actes.
- Le négationnisme est toujours une réalité en Suisse. 26% des actes antisémites recensés concernent le négationnisme de la Shoah.
- La banalisation de plus en plus fréquente du discours antisémite sous couvert de « blague potache » et dans le discours public.

L'année 2019 n'a pas démarré sous de meilleurs auspices. Le pseudo-humoriste Français Dieudonné M'Bala M'Bala, dans son dernier « spectacle » au Théâtre de Marens en janvier, a franchi une ligne rouge que la CICAD n'entend pas accepter sans agir. Par conséquent, la CICAD a dénoncé pénalement Dieudonné M'Bala M'Bala le 7 février 2019 suite à ses récents propos négationnistes.

Recommandations

La lutte contre le racisme et l'antisémitisme doit se concevoir dans une approche **d'éducation**, **de prévention** tout en favorisant **une mobilisation** des plus actives. La CICAD émet plusieurs recommandations détaillées dans le présent rapport. L'introduction d'une **reconnaissance de la qualité de partie pour les organisations** afin qu'elles puissent agir face aux contrevenants à la norme pénale contre le racisme (article 261bis CP) est l'une d'entre elles.

Il est indispensable qu'une définition précise de l'antisémitisme soit adoptée en Suisse. La working definition de l'IHRA (International Holocaust Remembrance Alliance) sur l'antisémitisme est devenue la référence dans plusieurs états d'Europe.

Chaque acte antisémite est une atteinte à nos libertés et notre conscience collective qui mérite des prises de position publiques claires.

La Suisse n'est pas un « îlot » épargné par la hausse de l'antisémitisme observée en Europe même si ce dernier s'exprime moins violemment que dans d'autres pays.

Le rapport et son résumé sont accessibles sur notre site www.cicad.ch